Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 87 (1978)
Heft: 5

Artikel: Soixante médecins améliorent leurs connaissances
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-549337

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

et de la protection civile, par le recrutement, l'instruction et la tenue à disposition de personnel soignant et paramédical – professionnel et non professionnel – volontaire.

*

Le nouveau médecin-chef de la Croix-Rouge, qui exercera ses fonctions à partir du mois de septembre prochain, a été élu en la personne du Dr Frédéric de Sinner, président de la section gruérienne de la CRS depuis 1975.
Spécialiste en médecine interne FMH, le Dr de Sinner est né le 28 mai 1921 à Berne. Marié et père de quatre enfants, il est bourgeois de Berne et sait couramment le français, l'allemand, l'anglais et l'italien. Ayant fait ses écoles primaire et secondaire à Berne, il obtient sa maturité en 1940. Il fait ses études de médecine à Berne et à Genève. En 1947, il passe son examen d'Etat, et en 1949, il devient docteur en médecine à l'Université de Berne. Pendant toute cette période, ses activités à l'étranger sont nombreuses:
En 1947/1948, il est assistant à la clinique médicale (chez le professeur Ford Connell) du Kingston General Hospital, auprès de la Queen's University, à Kingston, au Canada.
En 1948, il devient membre de l'expédition arctique de la Queen's University à l'île de Southampton; il s'occupe de l'assistance médicale aux Eskimos et d'un programme scientifique.
En 1949, il travaille en tant qu'assistant à l'Institut de pathologie (chez le professeur John D. Hamilton), à la Queen's University, Kingston.
Enfin, en 1950, il fait un cours post-diplôme en médecine interne (chez le professeur John MacMichael) au Hammersmith Hospital, auprès de l'Université de Londres.

Assistant à la Policlinique médicale (chez le professeur P. H. Rossier), à l'Hôpital cantonal de Zurich entre 1951 et 1954, il fait un volontariat en radiologie et chirurgie dans ce même hôpital en 1955. La même année, il ouvre un cabinet personnel à Bulle FR en tant que spécialiste en médecine interne FMH. Simultanément, il travaille en qualité de médecin-chef du Service de médecine interne, à l'Hôpital de district de Riaz, qui comprend aussi un centre de transfusion de sang de la CRS et une école cantonale d'aides-hospitalières.

La carrière militaire du Dr de Sinner n'est pas moins impressionnante: école de recrues comme fusilier de montagne, lieutenant du Service sanitaire (1947); commandant d'une compagnie sanitaire, médecin de régiment rgt inf 8, Neuchâtel; cdt de groupe sanitaire 2, lt col et médecin de division, div fr 2 (1969-1973), à disposition selon l'art. 51 de l'Ordonnance militaire depuis le 1er janvier 1974; deux cours de haute montagne, et médecin sportif de la 2e div; médecin de la place de tir de Grandvillard FR; a effectué plusieurs voyages d'études à l'étranger de la Société suisse des officiers (Bundeswehr RFA, US Forces en Allemagne, France, Israël, Etats-Unis).
Depuis de nombreuses années, le Dr de Sinner déploie de multiples activités en faveur de la Croix-Rouge suisse. Membre de la section gruérienne de la CRS pendant fort longtemps, il est devenu son président en 1975, nous l'avons dit. En 1960, il est membre de l'«Unité médicale suisse» auprès de l'Hôpital de Kintambo à Léopoldville (Congo), recrutée et engagée sur mandat de la Confédération par la CRS.
Enfin, il suit un cours et obtient un certificat de médecin pour cas d'urgence auprès de l'Interassociation de sauvetage (IAS).

La rédaction de *La Croix-Rouge suisse* souhaite bonne chance au Dr de Sinner et des succès bien mérités. ■

Soixante médecins améliorent leurs connaissances

En vue de collaborer plus étroitement et plus efficacement encore dans le cadre de leurs interventions dans les pays en voie de développement, le Comité international de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge suisse et le Corps suisse pour l'aide en cas de catastrophe à l'étranger de la Confédération ont organisé en commun un cours d'introduction pour médecins qui s'est déroulé à Gwatt BE, les 15 et 16 avril dernier.

Ce cours était en premier lieu destiné à des candidats ou collaborateurs des trois institutions mentionnées ci-dessus n'ayant pas encore accompli de mission à l'étranger ou ayant participé à une intervention limitée sur le plan des expériences médicales. Dans la mesure où le nombre des places disponibles le permettait, le cours était également ouvert à des médecins ne faisant pas encore partie des organismes précités, mais s'intéressant à une mission.

Les soixante participants ont eu l'occasion d'entendre divers exposés concernant les buts et les problèmes de l'activité médicale déployée en cas de guerre, de catastrophe naturelle ou dans le cadre de programmes d'aide au développement à long terme, et ont eu, par conséquent, la possibilité de mieux se préparer à leur tâche et de se familiariser avec les problèmes du tiers monde.

Au nombre des thèmes qui figuraient à l'ordre du jour citons les suivants:

- organisation et tâches des trois institutions
- problèmes communs des pays en voie de développement (milieu de travail)
- situation médicale dans le pays bénéficiaire (service de santé du pays, maladies courantes, situation de guerre)
- modalités et objectifs de l'intervention
- équipement (assortiments de matériel standardisés, etc.)
- médecine préventive en prévision de l'exercice de la médecine de catastrophe et de guerre
- aspects particuliers de la médecine tropicale dans des situations d'urgence
- règles fondamentales de l'assistance chirurgicale

Matériel de bureau pour interventions en cas de catastrophe. Photo CRS/M. Hofer

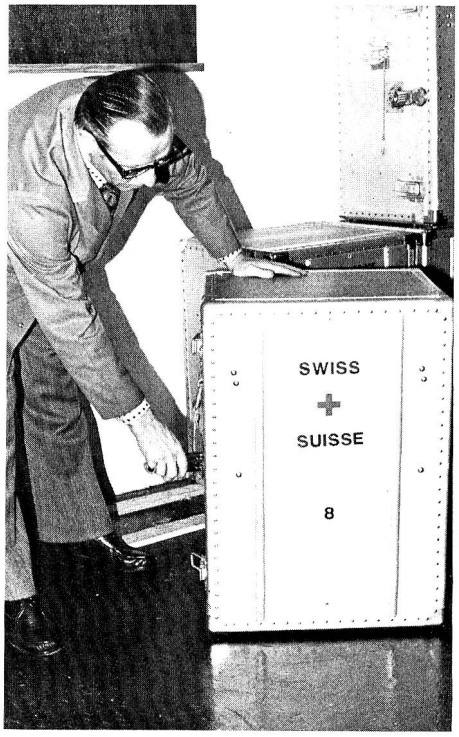

A gauche, matériel médical; à droite, assortiment de matériel d'utilité générale.
Photo CRS/M. Hofer

- examens de laboratoire et leur limitation au strict nécessaire
- exigences personnelles et règles de comportement

Un choix standard de 130 médicaments de base a été présenté aux participants. Il a été récemment mis au point par les trois organisations intéressées, compte tenu des expériences de plusieurs années faites sur le terrain et de la médecine simple qui est appliquée dans les régions du tiers monde les moins favorisées sur le plan sanitaire. Ce choix standard de médicaments fait partie d'un assortiment de matériel médical pour missions à l'étranger que la Croix-Rouge suisse utilise pour ses interventions internationales. ■

Séminaire sur l'abus des drogues

Du 13 au 18 février 1978, s'est tenu à Rome un séminaire européen sur les problèmes de la drogue chez les jeunes en Europe.

Ce séminaire était organisé par la Région européenne du scoutisme, la Région européenne du guidisme et la section jeunesse de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge. Soixante participants y prirent part, représentant les trois organisations de jeunesse dans vingt-quatre pays d'Europe: Autriche, Belgique, Bulgarie, Tchécoslovaquie, Danemark, Finlande, France, République fédérale allemande, Royaume-Uni, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Yougoslavie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Suède, Suisse. En outre, le Liban était présent à la rencontre.

Tous les délégués étaient de jeunes responsables dans l'une des trois organisations et avaient déjà une certaine connaissance des problèmes de la drogue, soit qu'ils étaient engagés dans des opérations concrètes dans le domaine de la prévention ou dans celui de la réadaptation des drogués, soit qu'ils avaient l'intention de s'y engager.

Comment s'étonner, lorsqu'on voit ce genre de centre urbain, que l'être humain...

Le but du séminaire était de faire prendre conscience des problèmes posés par l'abus des drogues en Europe, parmi les jeunes, afin d'envisager une intervention dans ce domaine.

Les objectifs du séminaire étaient définis comme suit:

- connaître les différents aspects de la drogue et ses conséquences
- déterminer les régions d'Europe où la drogue sévit
- déterminer les causes sociologiques et psychologiques qui poussent les jeunes à se droguer
- déterminer comment le Scoutisme, le Guidisme et la Croix-Rouge Jeunesse peuvent agir au niveau de la prévention de la drogue et de la réadaptation des drogués.

Après la cérémonie d'ouverture, faisant suite à une présentation des objectifs, du programme et des méthodes du séminaire, le Dr Massimo Barra (Italie) a introduit le sujet même du séminaire par un exposé général sur les problèmes de la drogue, dont nous résumons ici l'essentiel.

Le terme de drogue désigne l'ensemble des substances capables de modifier l'organisme humain après avoir été absorbées. Cela concerne donc toutes les drogues et tous les médicaments, ainsi que l'alcool et le tabac. Mais ce qui importe, ce n'est pas tant la substance que les raisons qui poussent le toxicomane à l'absorber. De plus, il convient de faire une différence entre les drogues dures et les drogues douces, et cela à partir de leur effet sur notre organisme.